

NORME
INTERNATIONALE

ISO
8650

Première édition
1988-12-15

AMENDEMENT 1
1990-12-15

**Systemes de traitement de l'information —
Interconnexion de systemes ouverts —
Spécification du protocole pour l'élément de
service de contrôle d'association**

**AMENDEMENT 1: Authentification pendant
l'établissement d'association**

*Information processing systems — Open Systems Interconnection — Protocol
specification for the Association Control Service Element*

AMENDMENT 1: Authentication during association establishment



Numéro de référence
ISO 8650 : 1988/Amd.1 : 1990 (F)

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
Introduction au présent amendement	v
0 Introduction	1
1 Objet et Domaine d'application	1
2 Références «normatives»	1
3 Définitions	2
3.1 Définitions du modèle de référence	2
3.2 Définitions des conventions de service {ANCIENNEMENT 3.3}	2
3.3 Définitions du service de présentation {ANCIENNEMENT 3.4}	2
3.4 Définitions du service ACSE {ANCIENNEMENT 3.5}	2
3.5 Définitions de la structure de la Couche Application {NOUVEAU}	2
4 Abréviations	2
5 Conventions {AUCUN CHANGEMENT}	2
6 Aperçu général du protocole	2
6.1 Fourniture du service {AUCUN CHANGEMENT}	2
6.1a Unités fonctionnelles {NOUVEAU}	2
6.2 Utilisation du service de présentation {AUCUN CHANGEMENT}	3
6.3 Relations avec le service de session {AUCUN CHANGEMENT}	3
6.4 Modèle	3
7 Éléments de procédure	4
7.1 Établissement d'association	4
7.2 Terminaison normale d'une association {AUCUN CHANGEMENT} ...	5
7.3 Terminaison anormale d'une association {AUCUN CHANGE- MENT}	5
8 Correspondance avec le service de présentation {AUCUN CHANGE- MENT}	5

© ISO/CEI 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Version française tirée en 1992

Imprimé en Suisse

9	Structure et codage des APDU ACSE	6
10	Conformité	8
	10.1 Conditions à remplir par les déclarations de conformité	8
	10.2 Conditions de conformité statique {AUCUN CHANGEMENT}	8
	10.3 Conditions de conformité dynamique {AUCUN CHANGEMENT} ...	8
11	Préséance {AUCUN CHANGEMENT}	8
12	Besoins d'enregistrement {NOUVEAU}	8
	12.1 Titres d'application	8
	12.2 Contexte d'application	8
	12.3 Mécanisme d'authentification	8

Annexes

A	(normative) Table d'états de l'ACPM	9
B	(normative) Mécanisme d'authentification utilisant un mot de passe {NOUVELLE}	10
	B.0 Introduction	10
	B.1 Nom attribué	10
	B.2 Type de données ASN.1 de authentication-value	10
	B.3 Spécification de traitement	10
	B.3.1 Demande d'authentification	10
	B.3.2 Réalisation de l'authentification	10
C	(informative) Tables de correspondance anglais/français des noms utilisés dans les modules ASN.1 de l'article 9 {ANCIENNEMENT ANNEXE B}	12

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particulier de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptées par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'ISO 8650/Amd.1 a été préparé par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*.

Introduction au présent amendement

Le présent amendement 1 à la norme ISO 8650:1988 traite de l'authentification pendant l'établissement d'association. Lors de l'élaboration du présent amendement, les organismes nationaux et les organisations de liaison ont convenu de minimiser les modifications apportées à la définition de service et à la spécification de protocole. Le présent amendement ne définit aucune nouvelle APDU. Il ajoute simplement de nouveaux champs aux APDU existantes.

Le problème essentiel abordé était de permettre des formes simples d'authentification de manière précoce. Il a été reconnu qu'un échange bilatéral généralisé peut prendre en charge plusieurs méthodes d'authentification. Ces méthodes comprennent des mécanismes simples de mots de passe largement utilisés.

Le présent amendement définit l'unité fonctionnelle d'authentification pour ACSE. Les fonctions de l'ACSE d'origine deviennent l'unité fonctionnelle noyau. Les nouvelles fonctions constituent l'unité fonctionnelle d'authentification. L'approche consistant à ajouter une unité fonctionnelle a été préférée à celle consistant à créer une version 2 d'ACSE.

L'unité fonctionnelle noyau est l'unité fonctionnelle par défaut. Une mise en œuvre qui ne demande explicitement ou implicitement (c'est-à-dire par défaut) que l'unité fonctionnelle noyau ne fait référence qu'aux fonctions et à la syntaxe abstraite de l'ACSE d'origine.

Le présent amendement ajoute trois champs optionnels aux APDU AARQ et AARE. Deux champs peuvent véhiculer des informations d'authentification. Le troisième champ est le champ optionnel "propositions de l'utilisateur de service ACSE" ; il sert à indiquer les unités fonctionnelles ACSE demandées. Un champ optionnel est également ajouté à l'APDU ABRT. Ce champ peut véhiculer un diagnostic lié à l'authentification sur les raisons d'une terminaison anormale d'association. Ce champ peut également servir à exprimer des diagnostics qui ne sont pas liés à l'authentification.

L'article 0 (Introduction) est maintenant un élément préliminaire. L'article 1 (Domaine d'application) mentionne les unités fonctionnelles noyau et d'authentification. L'article 7 (Éléments de procédure) et l'article 9 (Structure et codage des APDU ACSE) tiennent compte de l'addition des nouveaux champs. Des modifications mineures ont été apportées aux autres articles. L'Annexe A (Tables d'états de l'ACPM) est inchangée.

L'Annexe B est nouvelle. Elle spécifie un mécanisme d'authentification qui utilise un mot de passe avec un titre d'entité d'application. Ce mécanisme d'authentification est destiné à une utilisation générale. Il sert également d'exemple de spécification de mécanisme d'authentification. Ce mécanisme d'authentification est enregistré dans la norme ISO 8650 et un OBJECT IDENTIFIER lui est attribué. D'autres mécanismes d'authentification peuvent être spécifiés et enregistrés dans la norme ISO 8650 sous forme de futurs amendements ou bien ils peuvent être enregistrés suivant les procédures définies dans l'ISO/CEI 9834-1.

Des travaux sont actuellement en cours au sein du JTC 1 sur tous les aspects de la sécurité. Ces travaux peuvent résulter en des formes plus complètes d'authentification liées à d'autres services de sécurité et fondées sur un modèle complet. L'unité fonctionnelle actuelle ne peut par conséquent constituer qu'une solution limitée à long terme, mais elle se révèle très utile précocement.

Présentation et notation

Le présent amendement est rédigé sous forme de «document delta». C'est-à-dire qu'il sera fusionné au document de base, ISO 8650:1988. Les instructions relatives aux corrections sont en italique et en majuscules et sont données entre accolades { } :

{CECI EST UN EXEMPLE D'INSTRUCTION DE CORRECTION}

Les modifications apportées au texte d'origine (c'est-à-dire à l'ISO 8650:1988) sont indiquées sous forme de suppressions (~~ceci est un exemple de texte supprimé~~) et d'insertions en italique et entre guillemets « » («*Ceci est un exemple de texte inséré*»). Toutefois, cette notation n'est pas utilisée pour le texte remplacé ou inséré.

Systemes de traitement de l'information — Interconnexion de systemes ouverts — Specification du protocole pour l'element de service de controle d'association

AMENDEMENT 1 :

Authentification pendant l'etablissement d'association

{DEPLACER L'INTRODUCTION (ARTICLE 0) AU DEBUT DE LA NORME INTERNATIONALE COMME ELEMENT PRELIMINAIRE. UNE FOIS CELA FAIT, L'INTRODUCTION SE TROUVERA A LA PAGE «V» ET LES NUMEROS PRECEDANT LES PARAGRAPHERS DE L'ARTICLE D'ORIGINE 0 SERONT SUPPRIMES.}

0 Introduction

{AJOUTER LA PHRASE SUIVANTE A LA FIN DU TROISIEME ALINEA (C'EST-A-DIRE LE PARAGRAPHE 0.3 D'ORIGINE).}

Le protocole ACSE inclut egalement une unite fonctionnelle optionnelle pour echanger des informations pour l'authentification pendant l'etablissement d'association. Les services ACSE s'appliquent a une large gamme de besoins de communication entre processus d'application.

1 Objet et domaine d'application

{INSERER LE TEXTE SUIVANT EN TANT QUE NOUVEAU DEUXIEME ALINEA DE L'ARTICLE 1.}

L'unité fonctionnelle noyau est utilisée pour établir et terminer des associations d'application. L'unité fonctionnelle d'authentification fournit les facilités supplémentaires permettant d'échanger des informations pour l'authentification pendant l'établissement d'association sans ajouter de nouveaux services. Les facilités d'authentification ACSE peuvent être utilisées pour prendre en charge une classe limitée de méthodes d'authentification.

{MODIFIER LE NOUVEAU TROISIEME ALINEA (C'EST-A-DIRE LE DEUXIEME ALINEA D'ORIGINE) COMME SUIV.}

La présente Norme internationale spécifie

a) les procédures de transfert d'informations «pour» le contrôle d'association d'application et l'authentification des entités d'application ; et

b) la syntaxe abstraite pour la représentation des APDU ACSE.

2 Références «normatives»

{INSERER LE TEXTE SUIVANT COMME NOUVEL ALINEA DE L'ARTICLE 2 AVANT LA LISTE DES REFERENCES.}

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre de Normes internationales en vigueur à un moment donné.

{AJOUTER LES REFERENCES SUIVANTES.}

ISO 6523:1984, *Echange de données — Structures pour l'identification des organisations.*

ISO 7498-2:1989, *Systemes de traitement de l'information — Interconnexion de systemes ouverts — Modèle de référence de base — Partie 2 : Architecture de sécurité.*

ISO/CEI 9545:1989, *Technologies de l'information — Interconnexion de systemes ouverts — Structure de la Couche Application.*

ISO/CEI 9834-1: ¹⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Procédures pour le fonctionnement des autorités d'enregistrement OSI — Partie 1 : Procédures générales.*

ISO/CEI 9834-6: ¹⁾, *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Procédures pour le fonctionnement des autorités d'enregistrement OSI — Partie 6 : Titres de processus d'application et titres d'entités d'application.*

3 Définitions

3.1 Définitions du modèle de référence

3.1.1 Définitions du modèle de référence de base (NOUVEAU TITRE)

{DÉPLACER LE TEXTE DU PARAGRAPHE 3.1 D'ORIGINE DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE.}

{INSÉRER UN NOUVEAU PARAGRAPHE 3.1.2.}

3.1.2 Définitions de l'architecture de sécurité (NOUVEAU)

La présente Norme internationale utilise le terme suivant, défini dans l'ISO 7498-2 :

mot de passe

{FIN DU PARAGRAPHE 3.1.2 INSÉRÉ.}

3.1.3 Définitions relatives à la dénomination et à l'adressage (ANCIENNEMENT 3.2)

{DÉPLACER LE TEXTE DU PARAGRAPHE 3.2 D'ORIGINE DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE.}

3.2 Définitions des conventions de service (ANCIENNEMENT 3.3)

{DÉPLACER LE TEXTE DU PARAGRAPHE 3.3 D'ORIGINE DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE.}

3.3 Définitions du service de présentation (ANCIENNEMENT 3.4)

{DÉPLACER LE TEXTE DU PARAGRAPHE 3.4 D'ORIGINE DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE.}

3.4 Définitions du service ACSE (ANCIENNEMENT 3.5)

{DÉPLACER LE TEXTE DU PARAGRAPHE 3.5 D'ORIGINE DANS LE PRÉSENT PARAGRAPHE ET AJOUTER LES DÉFINITIONS SUIVANTES EN RESPECTANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.}

authentification

fonction d'authentification

valeur d'authentification

mécanisme d'authentification

{INSÉRER UN NOUVEAU PARAGRAPHE 3.5.}

1) À publier.

3.5 Définitions de la structure de la Couche Application (NOUVEAU)

La présente Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/CEI 9545 :

- a) invocation d'entité d'application ;
- b) fonction de contrôle d'association unique ; et
- c) objet d'association unique.

{FIN DU PARAGRAPHE 3.5 INSÉRÉ.}

4 Abréviations

{AJOUTER LES ABRÉVIATIONS SUIVANTES EN RESPECTANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.}

AEI	invocation d'entité d'application (application-entity-invocation)
RPOA	organisme d'exploitation privé reconnu (recognized private operating agency)
SACF	fonction de contrôle d'association unique (single association control function)
SAO	objet d'association unique (single association object)

{FIN DES ABRÉVIATIONS AJOUTÉES.}

5 Conventions {AUCUN CHANGEMENT}

{CET ARTICLE N'EST PAS MODIFIÉ.}

6 Aperçu général du protocole

6.1 Fourniture du service {AUCUN CHANGEMENT}

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

{INSÉRER LE TEXTE SUIVANT EN TANT QUE PARAGRAPHE 6.1a ENTRE LES PARAGRAPHES 6.1 ET 6.2.}

6.1a Unités fonctionnelles {NOUVEAU}

6.1a.1 Des unités fonctionnelles sont définies par la présente Norme internationale pour négocier les besoins de l'utilisateur de service ACSE pendant l'établissement d'association. Deux unités fonctionnelles sont définies :

- a) unité fonctionnelle noyau ; et
- b) unité fonctionnelle d'authentification.

6.1a.2 Les champs "propositions de l'utilisateur de service ACSE" des APDU AARQ et AARE sont utilisés pour sélectionner l'unité fonctionnelle d'authentification pour l'association.

6.1a.3 L'unité fonctionnelle noyau est toujours disponible. C'est l'unité fonctionnelle par défaut. Pour être incluse, l'unité fonctionnelle d'authentification doit être explicitement demandée dans l'APDU AARQ et acceptée dans l'APDU AARE.

6.1a.4 Quand l'unité fonctionnelle d'authentification est sélectionnée, des champs supplémentaires sont ajoutés aux APDU AARQ, AARE et RLRQ. Ceci n'affecte pas les éléments de procédure. Le tableau 1a indique les services, les APDU et les champs d'APDU associés aux unités fonctionnelles ACSE.

{FIN DU PARAGRAPHE INSÉRÉ 6.1a. INSÉRER LE NOUVEAU TABLEAU 1a. MODIFIER LA NUMÉROTATION DES TABLEAUX ET MODIFIER EN CONSÉQUENCE LES RENVOIS À CES TABLEAUX DANS LE TEXTE.}

6.2 Utilisation du service de présentation **{AUCUN CHANGEMENT}**

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

6.3 Relations avec le service de session **{AUCUN CHANGEMENT}**

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

6.4 Modèle

{INSÉRER LA NOUVELLE NOTE SUIVANTE APRÈS LE PARAGRAPHE 6.4.1.}

NOTE — Une norme définissant un ASE et faisant référence à ACSE n'a pas besoin de spécifier l'utilisation des paramètres de primitive de service ACSE qui ne concernent pas le fonctionnement de cet ASE. La SACF peut être représentée de manière à transmettre ces paramètres entre l'ACPM et la partie de l'AEI avec laquelle les paramètres ont un rapport.

{FIN DE LA NOTE INSÉRÉE.}

Tableau 1a — Unités fonctionnelles, APDU et champs d'APDU (NOUVEAU)

Unité fonctionnelle	Service	APDU	Nom de champ d'APDU
Noyau	Établissement d'association	AARQ	Version du protocole Nom du contexte d'application Titre du processus d'application appelant Qualificateur de l'entité d'application appelante Identificateur d'invocation du processus d'application appelant Identificateur d'invocation de l'entité d'application appelante Titre du processus d'application appelé Qualificateur de l'entité d'application appelée Identificateur d'invocation du processus d'application appelé Identificateur d'invocation de l'entité d'application appelée Informations relatives à la réalisation Informations de l'utilisateur
		AARE	Version du protocole Nom du contexte d'application Titre du processus d'application en réponse Qualificateur de l'entité d'application en réponse Identificateur d'invocation du processus d'application en réponse Identificateur d'invocation de l'entité d'application en réponse Résultat Source du résultat — Diagnostic Informations relatives à la réalisation Informations de l'utilisateur
	Terminaison d'association	RLRQ	Raison Informations de l'utilisateur
		RLRE	Raison Informations de l'utilisateur
	Coupeure d'association	ABRT	Source de la coupeure Informations de l'utilisateur
Authentification	Établissement d'association	AARQ	Propositions de l'utilisateur de service ACSE Nom de mécanisme d'authentification Valeur d'authentification

7 Éléments de procédure

{LE TEXTE D'INTRODUCTION N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.1 Établissement d'association

{TABLEAU 2 (CHAMPS DE L'APDU AARQ) — AJOUTER LES LIGNES SUIVANTES APRÈS *Identificateur d'invocation de l'entité d'application appelée ET AVANT Informations relatives à la réalisation.*}

Propositions de l'utilisateur de service ACSE	U req ind
Nom de mécanisme d'authentification	U req ind
Valeur d'authentification	U req ind

{AJOUTER LA NOTE SUIVANTE AU TABLEAU 2.}

NOTE — Les champs "nom de mécanisme d'authentification" et "valeur d'authentification" ne sont présents que si le champ "propositions de l'utilisateur de service ACSE" inclut l'unité fonctionnelle d'authentification.

{TABLEAU 3 (CHAMPS DE L'APDU AARE) — AJOUTER LES LIGNES SUIVANTES APRÈS *Source du résultat — Diagnostic ET AVANT Informations relatives à la réalisation.*}

Propositions de l'utilisateur de service ACSE	U rsp cnf
Nom de mécanisme d'authentification	U rsp cnf
Valeur d'authentification	U rsp cnf

{AJOUTER LA NOTE SUIVANTE AU TABLEAU 3.}

NOTE — Les champs "nom de mécanisme d'authentification" et "valeur d'authentification" ne sont présents que si le champ "propositions de l'utilisateur de service ACSE" inclut l'unité fonctionnelle d'authentification.

7.1.1 Objet {AUCUN CHANGEMENT}

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.1.2 APDU utilisées {AUCUN CHANGEMENT}

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.1.3 Procédure d'établissement d'association

{MODIFIER LE PARAGRAPHE 7.1.3.2.4 COMME SUIV.}

7.1.3.2.4 Si la primitive d'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et son APDU AARQ sont acceptables, l'ACPM «examine le champ "propositions de l'utilisateur de service ACSE" si ce dernier est présent.

Elle élimine les unités fonctionnelles qu'elle ne prend pas en charge. L'ACPM émet ensuite une primitive d'INDICATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION à l'intention de l'accepteur. Les paramètres de la primitive d'INDICATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION proviennent de l'APDU AARQ et de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION. L'ACPM attend une primitive en provenance de l'accepteur.

7.1.4 Utilisation des champs de l'APDU AARQ

{INSÉRER LES NOUVEAUX PARAGRAPHES 7.1.4.10a, 7.1.4.10b ET 7.1.4.10c APRÈS LE PARAGRAPHE 7.1.4.10.}

7.1.4.10a Propositions de l'utilisateur de service ACSE

Pour l'ACPM en demande : La valeur attribuée à ce champ est déterminée par la valeur du paramètre "propositions de l'utilisateur de service ACSE" de la DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

Pour l'ACPM acceptrice : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "propositions de l'utilisateur de service ACSE" de l'INDICATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION, si elle est émise. L'ACPM examine le champ «propositions de l'utilisateur de service ACSE» et élimine toute unité fonctionnelle non prise en charge par l'ACPM avant d'émettre la primitive à destination de l'utilisateur de service.

7.1.4.10b Nom de mécanisme d'authentification

Pour l'ACPM en demande : La valeur attribuée à ce champ est déterminée par la valeur du paramètre "nom de mécanisme d'authentification" de la DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

Pour l'ACPM acceptrice : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "nom de mécanisme d'authentification" de l'INDICATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION, si elle est émise.

7.1.4.10c Valeur d'authentification

Pour l'ACPM en demande : La valeur attribuée à ce champ est déterminée par la valeur du paramètre "valeur d'authentification" de DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

Pour l'ACPM acceptrice : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "valeur d'authentification" de l'INDICATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION, si elle est émise.

{FIN DES PARAGRAPHES 7.1.4.10a, 7.1.4.10b ET 7.1.4.10c INSÉRÉS.}

7.1.5 Utilisation des champs de l'APDU AARE

{INSÉRER LES NOUVEAUX PARAGRAPHES 7.1.5.8a, 7.1.5.8b ET 7.1.5.8c APRÈS LE PARAGRAPHE 7.1.5.8.2.}

7.1.5.8a Propositions de l'utilisateur de service ACSE

Pour l'ACPM acceptrice : La valeur attribuée à ce champ est déterminée par la valeur du paramètre "propositions de l'utilisateur de service ACSE" de la RÉPONSE À UNE DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION. Cette valeur ne doit inclure que les unités fonctionnelles indiquées dans sur la primitive d'indication.

Pour l'ACPM en demande : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "propositions de l'utilisateur de service ACSE" de la CONFIRMATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

7.1.5.8b Nom de mécanisme d'authentification

Pour l'ACPM acceptrice : La valeur attribuée à ce champ est déterminée par la valeur du paramètre "nom de mécanisme d'authentification" de la RÉPONSE À UNE DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

Pour l'ACPM en demande : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "nom de mécanisme d'authentification" de la CONFIRMATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

7.1.5.8c Valeur d'authentification

Pour l'ACPM acceptrice : La valeur attribuée à ce champ est déterminée par la valeur du paramètre "valeur d'authentification" de la RÉPONSE À UNE DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

Pour l'ACPM en demande : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "valeur d'authentification" de la CONFIRMATION D'ÉTABLISSEMENT D'ASSOCIATION.

{FIN DES PARAGRAPHES 7.1.5.8a, 7.1.5.8b ET 7.1.5.8c INSÉRÉS.}

7.1.6 Collisions et interactions {AUCUN CHANGEMENT}

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.2 Terminaison normale d'une association {AUCUN CHANGEMENT}

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.3 Terminaison anormale d'une association {AUCUN CHANGEMENT}**7.3.1 Objet {AUCUN CHANGEMENT}**

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.3.2 APDU utilisées

{LE TEXTE IMMÉDIATEMENT SOUS 7.3.2 N'A PAS ÉTÉ MODIFIÉ.}

{TABLEAU 6 — AJOUTER LA LIGNE SUIVANTE APRÈS Source de la coupure ET AVANT Informations de l'utilisateur.}

Diagnostic U req ind

7.3.3 Procédure de terminaison anormale {AUCUN CHANGEMENT}

{CE PARAGRAPHE N'EST PAS MODIFIÉ.}

7.3.4 Utilisation des champs de l'APDU ABRT

{RENUMÉROTÉ LE PARAGRAPHE 7.3.4.2 D'ORIGINE EN 7.3.4.3 ET INSÉRER UN NOUVEAU PARAGRAPHE 7.3.4.2.}

7.3.4.2 Diagnostic

Pour l'ACPM en demande : Cette valeur est utilisée pour déterminer la valeur du paramètre "diagnostic" de la DEMANDE DE COUPURE D'ASSOCIATION.

Pour l'ACPM acceptrice : Cette valeur est déterminée par la valeur du paramètre "diagnostic" de l'INDICATION DE COUPURE D'ASSOCIATION.

{FIN DU PARAGRAPHE 7.3.4.2 INSÉRÉ.}

8 Correspondance avec le service de présentation {AUCUN CHANGEMENT}

{CET ARTICLE N'EST PAS MODIFIÉ.}